

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2023

PRÉSENTS : MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, M.M Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, M. Jean-François PERRAUD, Mmes Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

POUVOIRS :

Damien COMBET *donne pouvoir* à Françoise GAUQUELIN
Grégory NOWAK *donne pouvoir* à Jérôme CROZET
Claire REBOUL *donne pouvoir* à Clémence DUCASTEL
Dominique CHARVOLIN *donne pouvoir* à Patricia GRANGE
Audrey PLATARET *donne pouvoir* à Jean-François PERRAUD
Martial GILLE *donne pouvoir* à Céline ROTHEA
Ernest FRANCO *donne pouvoir* à Catherine STARON
Valérie GRILLON *donne pouvoir* à Pierre FRESSYNET
Marie DECHESNE *donne pouvoir* à Anne-Claire ROUANET
Laurence BEUGRAS *donne pouvoir* à Lionel BRUNEL

ABSENTS :

Clémence DUCASTEL
Christiane CONSTANT
Daniel SERANT

SECRÉTAIRE : Jean-François PERRAUD

Ouverture de la séance à 18h30

1/Décisions du Président selon la délibération du 6 Juillet 2020

Compte-rendu des décisions prises par Mme La Présidente en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations 2020-32 et 2020-31 en date du 6 juillet 2020, conformément aux articles L 3611-3, L 3611-2, L 3221-10-1, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 du code général des collectivités territoriales.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2/Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 30 janvier 2023

La Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon porte à la connaissance de l'organe délibérant le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 30 janvier 2023.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3/RAPPORTS

3.1 - ADMINISTRATION

Rapporteur : Françoise Gauquelin

2023-10 : Création d'un emploi attaché territorial

M. Fressynet aurait aimé avoir plus d'informations sur le poste, ses contours, son intégration dans le service.

Mme Gauquelin précise que le service marché est très sollicité. Mme Hyvert est la responsable de ce service. Le souhait de la CCVG est de recruter une nouvelle personne pour permettre de répondre à toutes les demandes. La personne arriverait avant l'été.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-11 : Création d'un emploi technicien territorial

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.2 – FINANCES

Rapporteur : Catherine Staron

2023-12 : Adoption du DOB-ROB 2023 (rapport d'orientation budgétaire)

Mme Béral aurait aimé avoir des informations, en slide, sur la dette. Mme Béral regrette également de ne pas avoir les investissements en prospective. Mme Béral trouve qu'il aurait été bien, pour l'ensemble des élus, d'avoir la prospective des investissements. Ce sont des données qui ont été vues en commission.

Mme Staron répond que la dette est à l'écran en ce moment. Le PPI reste par définition en mouvement.

Mme Staron répond que le document est à disposition. La question qui se pose pour le débat d'orientation budgétaire est sur la capacité de répondre aux objectifs fixés dans le pacte fiscal et financier. Les détails sont vus en commission finance. Mme Staron ne voit pas l'intérêt de projeter le PPI lors de cette réunion. Mme a rappelé les grandes lignes. La plus grande dépense se trouve sur les voiries puis les voies douces. Les dépenses concernant les bâtiments sont limitées.

Mme Béral demande si l'achat de nouveaux bâtiments pour la CCVG est prévu

Mme Gauquelin répond que non. Il n'y a que les études de prévues pour l'instant.

M. Gergaud rajoute que les dépenses des voiries seront communiquées lors de la prochaine réunion.

Mme Staron demande s'il est possible d'envoyer le document de la préfecture à l'ensemble de membres présents. Mme Staron précise que chacun n'a pas la même sensibilité avec les finances et fait au mieux pour répondre et présenter les choses clairement pour chacun. La commission finance est rentrée plus dans les détails. Le document transmis à la préfecture sera envoyé à tout le monde.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-13 : Adhésion ACPUSI (Association des Collectivités publiques utilisant des systèmes d'information) 2023.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.3 – AMÉNAGEMENT / PLH

2023-14 : PLH - Prorogation du Programme local de l'habitat 2016- 2021

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-15 : PLH - garantie d'emprunts fonciers d'HABITAT ET HUMANISME : 36 rue du Général de Gaulle à Brignais

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-16 : PLH - Garantie d'emprunts 3 F IMMOBILIERE RHONE-ALPES – Rue du Moulin/Alsace à Brignais

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-17 : PLH - Garantie d'emprunts ALLIADE HABITAT – Boulevard Pierre-Philippe Reydellet à Chaponost.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

2023-18 : PLH - Garantie d'emprunts Vilogia – 33 rue du Michalon à Brignais.

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

3.4 – MOBILITE

Rapporteur : Françoise Gauquelin

2023-19 : Convention KLAXIT et CCVG relative à l'attribution d'une aide financière aux covoitureurs.

M. Fressynet informe qu'il va s'abstenir car il n'approuve pas le fait de subventionner une personne qui fait du covoiturage.

Mme Gauquelin précise que la convention sera signée pour un an, afin de voir comment cela fonctionne. De plus Klaxit va fusionner avec Bla Bla Car.

Mme Staron rajoute qu'il y a un système incitatif pour mettre en avant le covoiturage. C'est nécessaire pour mobiliser sur ce système de transport.

Mme Gauquelin précise que cette offre est disponible sur Vienne Agglo depuis un an et cela fonctionne très bien.

Mme Béral demande des précisions sur la rémunération des covoitureurs. Est ce qu'elle sera uniquement pendant la période d'essai ?

Mme Gauquelin précise que la convention est à l'étude pendant un an, mais si cela est renouvelé, le même principe sera gardé. Les covoitureurs seront rémunérés.

Il est demandé si la somme de 2000€ sera reversée aux conducteurs. Comment a été évaluée cette somme.

Mme Gauquelin répond que l'enveloppe a été calculée en fonction de ce qui s'est passé à Vienne agglo et ce qui pourrait avoir sur la CCVG en partenariat avec des entreprises. L'enveloppe est maximum.

Mme Staron précise que c'est une solution alternative aux problèmes de mobilité que connaît le territoire. Il faut tout tester.

Mme Gauquelin rajoute que c'est un test. Il faut voir ce que met en place la Métropole également.

Les décisions sont adoptées avec une abstention

3.5 - BATIMENTS

Rapporteur : Guy Boisserin

2023-20 : Convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'exploitation technique des installations de chauffage, eau chaude sanitaire, traitement d'eau, ventilation et climatisation

Les décisions sont adoptées avec une abstention

3.6 - VOIRIE

Rapporteur : Jean-Louis Gergaud

2023-21 Aménagement Rue Louis Vernay et Chemin des pilonnes à Vourles - Convention maîtrise d'ouvrage unique CCVG/Vourles

Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents

4 / DIVERS

Mme Rouanet informe sur le quai du départ. Une exposition sera sur Brignais en premier lieu. Les médiathèques organisent également des événements.

Elle ajoute qu'il y aura un concert de musique classique ici dans cette salle

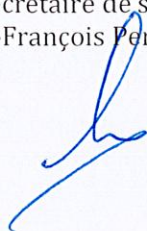
Mme Gauquelin précise que cette information est massivement relayée dans les communes.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est close à 20h00

À Brignais, le 14 mars 2023

Le secrétaire de séance
Jean-François Perraud



Présidente
Françoise Gauquelin

Signé le, 04/04/2023,
GAUQUELIN Françoise

